

MOSTEFA BOUDINA, PRÉSIDENT DES ANCIENS CONDAMNÉS À MORT, AU SOIR D'ALGÉRIE :

«Pas de pardon pour les criminels !»

Elu pour la seconde fois consécutive à la tête de l'Association des anciens condamnés à mort, lors du dernier congrès tenu les 2 et 3 du mois en cours, Mostefa Boudina, qui est également membre du Conseil de la nation, révèle dans cet entretien qu'il nous a accordé que cette frange de militants rescapés de la guillotine qu'il représente est en train de disparaître sans que ses témoignages sur une page douloureuse de l'Histoire de la révolution algérienne soient sollicités ou pris en compte. S'agissant du pardon qu'on veut arracher à la France, l'ancien condamné à mort s'indigne devant les aveux tardifs des tortionnaires et explique que le pardon envers ces derniers est exclu et que les autorités officielles de la France doivent prendre leurs responsabilités par rapport aux crimes de l'armée française durant l'époque coloniale.

Entretien réalisé par Fatma Haouari

Le Soir d'Algérie : Parlez-nous de votre association.

Mostefa Boudina : Notre association existe depuis 1991, année durant laquelle nous avons tenu notre congrès constitutif. Logiquement, nous devons tenir notre deuxième congrès cinq ans après, soit en 1996. Malheureusement, les conditions n'étaient pas réunies à l'époque. Nous avons donc différé ce rendez-vous jusqu'en 2004.

Les 2 et 3 juin derniers, nous avons tenu notre troisième congrès avec pour mot d'ordre «la fidélité à nos glorieux martyrs et l'accomplissement de notre devoir national». Notre association regroupe les rescapés de la guillotine qui sont porteurs de mémoire, les témoins de ce qu'a pu commettre comme crimes le colonialisme français dans notre pays et nous sommes en même temps les victimes de la barbarie de ce colonialisme. Nous continuerons à accabler la France coloniale pour tous les crimes qu'elle a commis contre notre pays et notre peuple. 210 condamnés à mort ont été guillotins, plutôt lâchement assassinés puisque nous étions des prisonniers de guerre et en dépit de la protection en tant que tels par les conventions de Genève, la France a passé outre en les piétinant.

Notre association s'attelle aujourd'hui, dans le cadre de ses activités, à transmettre le message de tous les héros qui ont affronté la mort courageusement. Nous nous considérons comme étant parmi les gens les plus motivés pour être les gardiens et les défenseurs de l'histoire de notre révolution. Notre mission est à la fois morale et politique. Il faut dire que nous sommes à l'arrière-plan des catégories sociales.

Beaucoup vivent dans une situation peu honorable pour leur rang. Il est vrai que peu d'anciens condamnés à mort avaient un bon niveau d'instruction après l'Indépendance. Et l'administration algérienne était

dirigée par les hommes de la promotion Lacoste. Ces gens-là exigeaient des diplômes pour les recruter. Ce qui fait que beaucoup ont été écartés et se sont retrouvés à occuper des postes de gardien, chauffeur, etc.

Vous êtes combien de rescapés de la guillotine ?

Au lendemain de l'indépendance, nous étions près de 1 800 rescapés qui ont été rassemblés dans le même camp en France, avant notre libération, du mois d'avril au mois de mai 1962.

Ce nombre a considérablement diminué car beaucoup de nos compagnons nous ont quittés. De 2004 à ce jour, plus de 250 anciens condamnés à mort sont décédés. Nous sommes actuellement en train de reconstituer les statistiques et d'établir la liste de ceux qui sont morts.

Etes-vous de ceux qui exigent le pardon de la France ?

Il est vrai qu'on parle de pardon et de repentance. Se repentir est une chose, ce terme vient du vocabulaire des criminels sous le poids de leurs crimes, ils savent qu'ils vont mourir et que le châtement de Dieu les attend. Je vais vous révéler une information capitale concernant un condamné à mort qui a laissé un message avant d'être exécuté, un message que nous n'avons pas le droit de trahir.

Il s'agit de l'un des frères Lakhli, exécuté à un âge où on pense à s'amuser et à construire son avenir. Il avait à peine 20 ans et devant l'échafaud, il s'est adressé au colonel Morel et au bourreau qui s'appropriait à lui ôter la vie en leur disant : «Vous allez m'assassiner, je vais laisser un message aux générations futures de mon pays.» Et en se tournant vers son avocat, il lui demande : «Dites à la jeunesse algérienne de ne jamais oublier, de ne jamais pardonner les crimes du colonialisme. Dites à la jeunesse algérienne d'aimer l'Algérie plus que nous l'avons aimée.»

C'était un de mes compagnons du couloir de la mort. Cela s'est passé

un 31 juillet de l'année 1960 à Froment-Luc, une prison militaire à Lyon, en France.

Le matin de son exécution, nous étions dans des cellules juxtaposées. En entendant des pas soutenus, il m'a appelé par mon nom en me disant : «Ils sont venus te chercher !» Car il y avait un ordre chronologique par ancienneté et c'était normalement mon tour, mais lorsque les criminels sont arrivés devant la porte de sa cellule, il a crié : «Allah Akbar (Dieu est grand), c'est moi qu'on vient chercher, adieu mes frères, saluez ma mère et mon pays.»

C'est très difficile d'évoquer ces douloureux souvenirs, mais ce sont des souvenirs qui continuent d'animer nos convictions et notre devoir jusqu'à la fin puisque nous avons eu la chance de survivre et d'échapper à nos bourreaux qui s'appellent Meissonnier père et fils.

Ces criminels se sont permis d'écrire un livre sur les assassinats qu'ils ont commis pour se vanter d'avoir été de bons fonctionnaires de la France. Le général Aussaresses a avoué avoir assassiné froidement le chahid Larbi Ben M'hidi en simulant un suicide. Comment dans ce cas-là peut-on accepter leur repentir ?

Ces gens-là ne se repentissent que parce qu'ils ont un réveil de conscience tardif. Ils sont en train de se repentir pour la paix de leur âme. Ils ont un pied dans la tombe. Ils ont trop vieilli et le fardeau de leurs crimes pèse désormais lourd sur leur conscience. Et c'est pour cette raison qu'on entend parler de repentance de ces criminels en France.

Nous, les anciens condamnés à mort, n'avons que faire de leur repentance. Leurs crimes sont imprescriptibles. Nous disons non au pardon des criminels ! On n'a qu'à revoir l'Histoire de la France elle-même. Est-ce que les Français ont pardonné à Hitler ? Est-ce que les Allemands eux-mêmes ont pardonné à Hitler ? Pourtant l'Allemagne a demandé pardon au peuple français et au peuple juif.

L'Italie a demandé pardon au peuple libyen. Mais quand il s'agit de l'Algérie, la France continue de tergiverser alors que les tortionnaires se morfondent de culpabilité. Un officier de l'armée française coloniale a adressé une lettre au président Sarkozy l'implorant de demander pardon, dans ces termes : «J'avoue, Monsieur le Président, avoir assassiné 75 Algériens à Skikda.» Nous voulons mettre les points sur les «i», nous n'avons jamais demandé à ces criminels de se repentir ! Seulement, c'est à la France de faire la part des choses et de prendre ses responsa-

bilités par rapport à l'avenir des jeunes générations des deux rives.

Le pardon doit s'adresser au peuple algérien souverain d'un Etat souverain pour repartir du bon pied et établir des relations bilatérales basées sur le respect de la dignité humaine.

Est-ce qu'un travail d'archivage et de collecte de documents et de témoignages est fait par votre association ?

Absolument ! Nous avons entrepris depuis 2004 un travail d'audition sur cassette de témoignages individuels des condamnés à mort sur leur parcours militant et de fidaï, des périodes d'arrestations et des tortures, sur ce qu'ils ont enduré et ce qu'ils ont subi comme humiliations et souffrances dans les couloirs de la mort.

Nous disposons d'un lot d'enregistrement, d'un tableau biographique qui est actuellement exposé au siège de l'association. Nous avons également entrepris un travail sur les méthodes de torture qui étaient utilisées.

Mais, concrètement, y a-t-il des ouvrages qui parlent de votre catégorie de militants ?

Nous ne sommes pas des historiens ni des écrivains, certains d'entre nous ont écrit. Moi-même j'ai écrit un livre qui s'appelle *Rescapé de la guillotine*, édité par l'Anep, avec un tirage de 2 000 exemplaires.

Malheureusement, il n'a pas connu une large diffusion, en dehors du ministère de l'Energie qui a pris un quota pour le distribuer dans les bibliothèques. J'ai été contacté par des étrangers, notamment des Français, qui ont voulu en faire un film, mais j'ai eu des réticences.

Ceci dit, notre contribution à l'écriture de l'Histoire n'est pas sollicitée et encore moins encouragée. Nous écrivons mais nos écrits restent dans l'anonymat. Il y a des émissions à la télévision algérienne sur toutes sortes de publications sauf celles relatives à la révolution.

J'ai envoyé un exemplaire de mon livre à la télévision mais ils ne lui ont accordé aucune importance. J'ai même contacté le ministère de la Culture pour que nos travaux d'écriture bénéficient d'un passage à l'écran mais aucune suite ne m'a été donnée. Nous organisons également dans le cadre de nos activités des rencontres plusieurs fois dans l'année avec les jeunes des centres de formation professionnelle et des collèges et autres établissements scolaires.

Comment les jeunes réagissent-ils à ces rencontres ?

Les jeunes nous font le reproche de nous être pris tardivement. Effectivement, c'est un pan entier et très important de notre Histoire qui est peu connu des nouvelles générations. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont curieux et avides de savoir comment des Algériens qui ont souffert jusqu'au supplice suprême et consenti des sacrifices puissent rester, malheureusement, dans l'anonymat. Ni leurs écrits ne sont encouragés, ni leurs messages ne sont transmis. C'est un coup de force que nous engageons quotidiennement.

Notre espoir reste nos jeunes qui doivent impérativement connaître l'histoire glorieuse de leur pays dont ils doivent être fiers. Elle est écrite avec le sang de nos martyrs. Je sais qu'ils sont soucieux de tout savoir. Je vous citerai cette rencontre organisée au siège du Sénat avec des anciens condamnés à mort. Il y avait Yacef Saâdi et Tahar Zbiri. Je suis intervenu pour parler de mes compagnons, des souffrances morales et physiques que nous avons subies, les étudiants qui étaient dans la salle en ont pleuré. C'était un moment très émouvant. Le message était très fort.

Comment peut-on régler le problème des moudjahidine ?

Cette question m'a été maintes fois posée par des journalistes et des personnes qui s'intéressent à l'histoire de la Révolution algérienne et je réponds toujours de la même manière. Notre génération est en train de partir, soyez-en sûrs et nous vous le garantissons : nous les emmènerons avec nous dans la tombe (rires)...

Certains historiens français affirment que la torture n'était pas répandue durant la guerre d'Algérie ...

Les criminels tentent de cacher la vérité et taire leurs crimes, mais la torture contre les Algériens était systématique et généralisée en Algérie et en France. Ceux qui la pratiquaient étaient soit des anciens policiers pieds-noirs, soit des soldats ou d'anciens officiers ayant participé à la guerre d'Indochine, qui torturaient sans vergogne et avec une rare bestialité. Nous avons droit à la torture physique sous toutes ses formes. On nous blessait dans notre dignité d'hommes en nous injuriant et en proférant des propos racistes et humiliants à notre endroit. Le prix de la liberté a été trop chèrement payé. Nos bourreaux nous ont fait trop de mal pour que l'on puisse pardonner leurs crimes.

F. H.